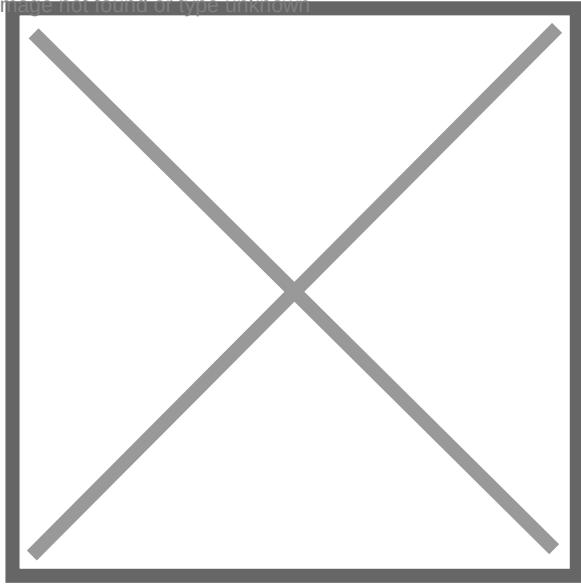


Image not found or type unknown



Vente de maison et expulsion avec 2 enfants

Par **magalille**, le **02/09/2013 à 11:45**

bonjour , suite à une séparation récente mon conjoint veut mettre en vente de suite la maison qui nous appartient à hauteur de 50% chacun, je suis sans emploi , avec 2 enfants à charge, peut il nous expulser, avant que je retrouve un emploi ? merci

Par **Marion3**, le **02/09/2013 à 12:13**

Bonjour,rnrnVous parlez de conjoint, êtes-vous mariée ?rnrnCdt

Par **amajuris**, le **02/09/2013 à 13:02**

bjr,rnpour vendre il faut l'accord de tous les propriétaires du bien donc le bien ne peut pas être mis en vente ni vendu sans votre accord.rndonc vous avez autant le droit de rester dans le bien que votre concubin.rncdt

Par **magalille**, le **02/09/2013 à 14:15**

réponse à marion 3 non je ne suis pas mariée

Par **cocotte1003**, le **02/09/2013** à **15:41**

Bonjour, votre concubin peut vous demander une indemnité d'occupation du bien. Il ne peut vendre sans votre accord mais peut demander au tribunal une vente forcée qui peut être favorable financièrement, cordialement